

## Enquête de Test-Santé - Prescription de médicaments par des médecins

Doc	a084026
Date de publication	20/03/1999
Origine	NR
	Médicaments
Thèmes	Prescriptions

Un Conseil provincial communique au Conseil national les réactions négatives de deux médecins suite à une enquête de Test-Santé sur le comportement prescriptif d'un échantillon de 66 médecins.

Le Conseil provincial s'étonne de la méthode utilisée dans cette enquête et notamment du fait qu'une équipe de médecins ait pu apporter une contribution à sa mise en oeuvre.

### Réponse du Conseil national :

Le Conseil national a examiné, en sa séance du 20 mars 1999, votre lettre du 16 février 1999 ainsi que ses annexes.

C'est au Conseil provincial concerné qu'il appartient de déterminer si un ou plusieurs médecins inscrits à leur Tableau ont eu ou non un comportement déontologique à l'égard de certains de leurs confrères en collaborant à la réalisation de protocoles d'enquêtes pour le compte d'un organisme de défense des consommateurs.

Ce sont les médecins concernés qui doivent d'une part manifester auprès de la direction de la revue Test Santé leur désapprobation quant à la révélation au grand-public des éléments d'un simulacre de consultation et d'autre part prendre, s'ils le jugent utiles, les dispositions nécessaires à la défense de leurs intérêts privés.

Une copie de la lettre du Conseil provincial et de la réponse du Conseil national est transmise aux autres Conseils provinciaux.